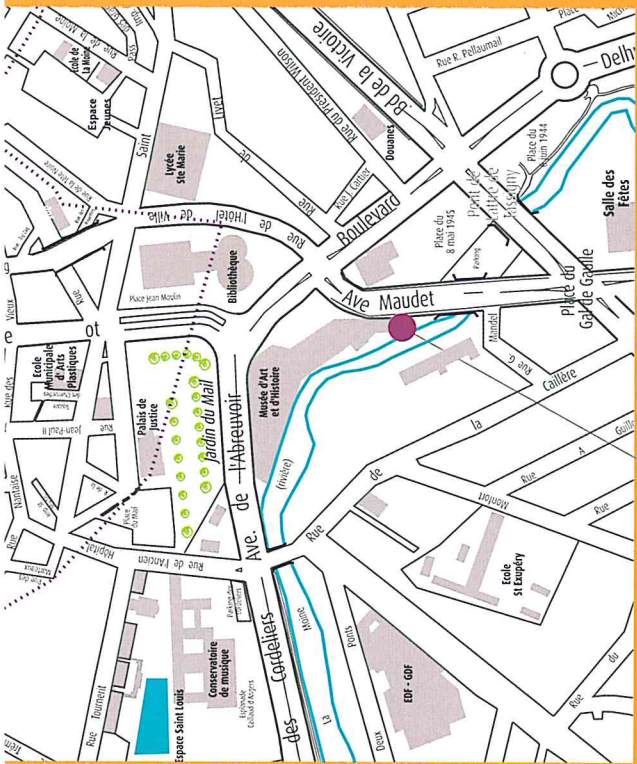


- > vous résidez sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Choletais
- > vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans,
- ou
- > vous êtes en situation de handicap ponctuel ou permanent ?

Adomi Facil vous aide au quotidien

02 72 77 22 80



24 avenue Maudet – 49300 CHOLET
Accueil : 8h30-12h15/13h30-17h30
Tél : 02 72 77 22 80 (appel local)
Fax : 02 72 77 23 38

cias@agglo-choletais.fr

www.cholet.fr

Direction de la Communication - Ville de Cholet/CAC - mai 2012



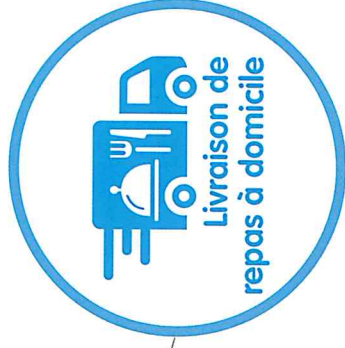
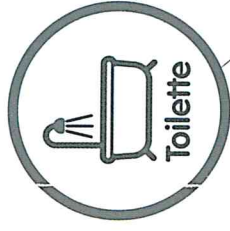
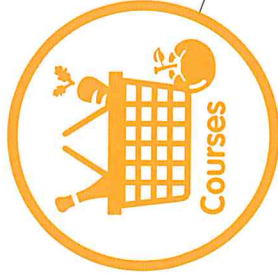
SERVICE PUBLIC DE MAINTIEN À DOMICILE

50 ans
d'expérience



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Adomi Facil vous propose les prestations suivantes :



Pour tout renseignement
02 72 77 22 80

Qui mieux que le service public peut faire du service public ?

- service proposé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais (CIAS)
- 50 ans d'expérience
- 80 agents sur le territoire
- 480 bénéficiaires
- service autorisé par le Conseil Général et agréé Qualité par l'Etat

Nos garanties

- une évaluation de vos besoins à domicile par un professionnel
- une réponse personnalisée dans les 24h
- un personnel qualifié et polyvalent
- des interventions 7j/7 sur tout le territoire

Des factures sans surprise

- devis gratuit
- 1 tarif horaire unique quelle que soit la prestation
- seules les heures réalisées sont facturées
- pas de frais de dossier

Aides et facilité de paiement

- déduction d'impôt
- tiers payant possible
- CESU
- prélèvement automatique possible